

Élections Nouveau-Brunswick
Allocation annuelle payable aux partis politiques enregistrés admissibles
conformément aux articles 31, 32 et 33 de la *Loi sur le financement de l'activité politique*

Pour l'exercice financier 2012-13

Montant

Budget principal	Crédit budgétaire autorisé par l'Assemblée législative		\$668,000
Remboursement des honoraires de vérification	Honoraires de vérification de l'année civile précédente payables au premier trimestre de l'exercice financier en cours		
	Nombre de partis politiques enregistrés	5	
	Remboursement maximal par parti	\$ 2,000	\$10,000
Budget restant			<u>\$658,000</u>

Versements de l'allocation annuelle	Partis politiques enregistrés admissibles aux versements de l'allocation annuelle	Votes valides exprimés lors de la dernière élection générale provinciale (2010)	Proportion des votes valides exprimés arrondie à trois décimales	Allocation, selon la proportion des votes valides exprimés, arrondie au dollar le plus proche	Versements trimestriels égaux
	Progressiste conservateur	181,397	0.490	\$322,420	\$80,605.00
	Parti libéral	128,078	0.347	\$228,326	\$57,081.50
	Nouveau Parti démocratique	38,686	0.105	\$69,090	\$17,272.50
	Parti Vert NB Green Party	16,943	0.046	\$30,268	\$7,567.00
	Alliance des gens du N.-B.	4,363	0.012	\$7,896	\$1,974.00
	Total	369,467	1.000	\$658,000	\$164,500.00